



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 039-2025
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.105

Déposée le : 10.03.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Remund (Mittelhäusern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
de Quervain (Bern, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée : Non

N° d'ACE : du
Direction : Chancellerie d'État
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

La démocratie dans le canton de Berne : quel niveau de résilience ?

Le Conseil-exécutif est chargé de présenter un rapport sur l'état et la résilience de la démocratie dans le canton de Berne.

Développement :

Comme l'écrit l'éditorialiste David Brooks, la démocratie ne va pas de soi ; c'est un acquis qui demande beaucoup d'efforts (Brooks, NY Times, 2022¹).

Sous pression depuis plusieurs décennies, la démocratie est aujourd'hui en recul²³. En Europe de l'Ouest aussi, des démocraties sont progressivement vidées de leur substance – principalement par des mouvements d'extrême-droite et de la droite populiste⁴. Alors qu'un changement de gouvernement a permis le retour à une démocratie libérale en Pologne, la Hongrie connaît un régime de démocratie illibérale. Le détricotage commence souvent dans les domaines de la justice et des médias, puis se poursuit dans le secteur des organisations non gouvernementales (ONG) ou par des attaques contre la liberté d'expression et de réunion. Dans la situation actuelle, même la plus ancienne démocratie du monde, les États-Unis, peut basculer à tout moment. En outre, les pays démocratiques sont également de plus en plus attaqués dans l'espace de l'information (phénomène désigné par l'expression « guerre de l'information »).

La politique s'appuie aussi sur des règles subtiles et tacites. Ainsi, dans un État de droit, il convient de respecter la séparation des pouvoirs. L'attaquer, c'est saper le système démocratique fondé sur des règles. Par ailleurs, le ton du débat s'est sensiblement durci ; le respect élémentaire

¹ <https://www.nytimes.com/2022/02/17/opinion/liberalism-democracy-russia-ukraine.html>

² <https://doi.org/10.1080/13510347.2021.1928081>

³ <https://www.bpb.de/shop/zeitschriften/apuz/demokratie-in-gefahr-2024/549906/wie-resilient-ist-unsere-demokratie/>

⁴ <https://www.derbund.ch/adrian-vatter-rahel-freiburghaus-uni-bern-rechtspopulisten-und-demokratie-563653516745>

envers les personnes ne partageant pas les mêmes avis s'érode de plus en plus, et de nombreux débats politiques sont menés comme des batailles idéologiques plutôt qu'avec des arguments factuels.

Selon le magazine en ligne « Republik »⁵, la Suisse connaît elle aussi des déficits démocratiques.

Dans les démocraties stables et établies comme la Suisse et le canton de Berne, avec leur gouvernement de concordance et leurs élections selon le mode proportionnel, nous sommes particulièrement vulnérables face au risque de nous complaire dans nos acquis et de nier tous les dangers. Une telle attitude serait toutefois présomptueuse et synonyme d'absence de vision à long terme. Pour protéger notre démocratie et renforcer sa résilience, nous devons en connaître les piliers et les éventuels points faibles.

Les racines de la crise de la démocratie sont multiples ; il ne s'agit pas ici de les mettre avant, ni dans le présent développement, ni dans le rapport demandé. L'objectif de la présente intervention est autre : nous demandons un état des lieux de la démocratie dans le canton de Berne. Quel est son niveau de résilience face à des attaques de l'intérieur et de l'extérieur ? De quelle manière cette résilience peut-elle être renforcée ?

L'état des lieux demandé devra également identifier les axes d'attaque potentiels contre la démocratie et les moyens de prévenir de telles attaques. Nous énumérons ci-dessous quelques thématiques à titre d'exemple :

- Comment se portent nos médias ? La diversité et l'ampleur de la couverture politique ont fortement diminué.
- La Justice est-elle en danger⁶ ? La répartition des sièges est-elle équilibrée ? Quelles sont les règles régissant la réélection des juges ? La procédure est-elle impartiale ? L'influence des autres pouvoirs est-elle contenue ? Que se passerait-il si des personnes investies d'un pouvoir exécutif ne respectaient pas des décisions judiciaires ?
- Dans quelle mesure la population est-elle représentée dans les institutions ? Comment atténuer le problème du manque d'intérêt pour des mandats politiques ?
- Les débats se durcissent-ils ? Les politiciennes et les politiciens s'exposent-ils encore à d'autres opinions, que ce soit en ligne ou hors ligne ? Sont-ils en mesure de les entendre et d'engager une discussion factuelle ? Qu'en est-il des personnes non engagées en politique ?
- Bien souvent, les ennemis de la démocratie se servent du droit plutôt que de le combattre. Nos institutions doivent-elles être protégées ? Quels seraient les garde-fous envisageables et pertinents ?
- Qu'en est-il de la liberté de la recherche ? Est-elle assurée sur le fond et sur le plan financier ?

Destinataires

– Grand Conseil

⁵ <https://www.republik.ch/2025/02/27/demokratie-unter-druck-schweizer-dreiviertel-demokratie>

⁶ <https://www.zeit.de/politik/deutschland/2025-03/justiz-gerichte-autoritaere-regierung-recht>